



\* Animafac

# Associations responsables

Comment réduire les risques lors d'événements festifs?



# Sommaire

|                                                             |              |
|-------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>LA PRÉVENTION EN MILIEU FESTIF : POURQUOI, COMMENT ?</b> | <b>P. 4</b>  |
| <b>(AGIR POUR) RÉDUIRE LES RISQUES AUDITIFS</b>             | <b>P. 12</b> |
| <b>(AGIR POUR) RÉDUIRE LES RISQUES LIÉS À L'ALCOOL</b>      | <b>P. 16</b> |
| <b>(AGIR POUR) LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE</b>                     | <b>P. 20</b> |
| <b>(AGIR POUR ) LA PRÉVENTION DU SIDA ET DES IST</b>        | <b>P. 25</b> |

Associations responsables (1ère édition) - décembre 2010

■ Directeur de publication : Florian Prussak ■ Rédaction : Mélanie Gratacos ■ Conception graphique : [www.passemoilesel.com](http://www.passemoilesel.com)  
■ PAO et iconographie : Jérémy Felkowski ■ Photo de couverture : stocklib © Kmeron

Imprimé par Presse Pluriel, 19 rue Frédéric Lemaître, 75020 Paris

**La prévention en  
milieu festif :  
pourquoi, comment?**



## Association étudiante = organisateur responsable

On le devine, le titre de ce petit guide n'a pas forcément suscité chez vous un enthousiasme délirant et immédiat (mais vous l'avez ouvert : félicitations !). Les opérations de prévention ont en effet souvent mauvaise presse, tant on imagine qu'elles sont inégalables pour plomber l'ambiance. Bonne nouvelle : avec un peu de créativité et d'enthousiasme, et muni du précieux vadémécum que vous tenez entre les mains, **il est tout à fait possible d'agir pour la réduction des risques sans gâcher la soirée**. Possible, et surtout utile. Car il faut admettre que le milieu festif ne se réduit pas à du plaisir sans dangers : le bruit, la fatigue, la consommation d'alcool ou de drogues se conjuguent pour faire de ces temps **des environnements à risque maximum**. La liste des dérives qui peuvent potentiellement s'inviter au programme et gâcher la fête sont nombreuses : accidents de la route, violences, rapports sexuels non protégés, malaises, comas...

A vous donc de vous organiser pour que votre événement se déroule dans les meilleures conditions possibles. Et qu'il soit en cohérence avec vos valeurs. Acteur associatif, vous agissez au quotidien pour plus de citoyenneté, de solidarité, de

justice, autrement dit pour un meilleur vivre-ensemble : il est logique que cet état d'esprit impacte l'ensemble de vos projets, dans toutes leurs dimensions, y compris festives. **Vous préoccuper de la santé et du bien-être de vos invités est une autre facette de votre action militante**, qui témoigne de votre éthique et de votre respect des autres.

## L'efficacité de la prévention par les pairs

Convaincu par l'irrésistible argumentaire développé ci-dessus, vous voici décidé à mener une opération de prévention sur les lieux de votre événement. Mais vous avez beau vous répéter, en bon adepte de la méthode Coué, que « quand on veut, on peut », vous doutez quand même de vos capacités à convaincre des noctambules, qui sont avant tout venus pour s'amuser et décompresser, d'adopter une attitude responsable.

Sachez pourtant une chose : il est démontré que **les actions de sensibilisation par les pairs sont les plus efficaces**. Tout simplement parce que vous avez les mêmes codes et le même langage que votre public, et que votre proximité en âge rendra votre parole beaucoup plus légitime que celle d'un cinquantenaire, souvent perçue

comme paternalisante. En vous situant dans le partage d'expériences, vous ferez tomber les barrières, et permettrez à votre interlocuteur d'être plus à l'aise, ce qui est indispensable pour aborder des sujets sensibles, voire intimes, comme la sexualité ou le rapport à l'alcool ou aux drogues. Les questions seront plus directes, plus crues, car la personne en face de vous aura moins peur de choquer ou d'être cataloguée. Dans un dialogue d'égal à égal, il n'est plus question de leçon de morale ou de culpabilisation, mais bien de responsabilisation.

### L'art de sensibiliser en soirée

Le jour J, le succès de votre opération de réduction des risques repose essentiellement sur le savoir-être des bénévoles qui la mènent. Voici donc **cinq règles d'or** qui doivent devenir les mantras de votre équipe !



✓ **Etre visible** : si vous tenez un stand, celui-ci doit être placé à l'entrée de la salle. Faites preuve d'imagination pour en faire un lieu attrayant et animé, « the place to be » de la soirée : mettre de la musique, chanter, y organiser des animations et des jeux ludiques... Les bénévoles doivent également être repérables de loin : les tenues flashy, déguisements et autres accessoires amusants sont donc bienvenus !

✓ **Être dynamique et souriant, aller vers les gens, se mélanger**. Rien de pire qu'une brochette de bénévoles immobiles derrière leur stand et affichant un air profondément ennuyé. C'est à vous d'aller aborder les participants, pas l'inverse ! Pour amorcer la conversation plus facilement, vous pouvez prévoir un petit quizz, qui permet de tester les connaissances de votre interlocuteur en matière de prévention, et débriefer ensemble des réponses, ou encore distribuer un flyer avec une accroche amusante, qui suscite la réaction et vous permet d'entamer la discussion.

✓ **Offrir des petit cadeaux**, cela fonctionne toujours ! Privilégiez ceux qui pourront servir dans la soirée : préservatifs (pensez à proposer différents parfums), bouchons d'oreille, éthylotests,... Les sous-bocks, porte-clés et T-shirts aux

couleurs variées sont également appréciées. Enfin, si vous voulez que votre stand soit irrésistible, misez sur les confiseries : l'attrait des fraises tagadas, chupa-chups, caramels mous et autres douceurs n'est plus à démontrer !

✓ **Ne jamais juger son interlocuteur.**

Il n'est pas forcément aisé, pour les participants de la soirée, de venir échanger avec vous sur des questions de prévention, de vous confier leurs inquiétudes ou de poser des questions potentiellement embarrassantes. Si vous leur répondez par un regard désapprobateur ou un reproche, vous bloquerez définitivement l'échange ! Soyez attentif et empathique, expliquez toujours qu'il n'y a pas de questions bêtes ni ridicules, et que toutes les interrogations peuvent être formulées.

✓ **Relayer vers des structures spécialisées si nécessaire.**

Même si vous connaissez parfaitement votre sujet (ce qui est indispensable pour ne pas transmettre des messages de prévention erronés), vous pouvez être confronté à des questions pointues auxquelles vous n'avez pas de réponse. Informez dans la limite de vos compétences, et sachez orienter votre interlocuteur vers des experts si besoin est. Certaines personnes peuvent également avoir besoin d'une

prise en charge plus poussée : votre rôle consiste alors à leur fournir les contacts nécessaires, en leur donnant une liste de structures spécialisées.

## Des formations pour aller plus loin

Évidemment, que votre action de réduction des risques concerne l'alcool, les drogues, la sécurité, les IST ou encore les risques auditifs, il est indispensable de **posséder un capital de connaissances précises sur le sujet**. Plusieurs organismes peuvent vous proposer des formations dédiées, qui vous permettront de progresser tant sur la forme que sur le fond de vos interventions.

Côté associations, **Animafac** propose, une fois par an, un week-end de formation à l'attention des organisateurs étudiants d'événements. **Avenir Santé**, ou encore **Fêtez Clairs** à Paris, peuvent également, à la demande, se mobiliser pour briefer vos équipes de bénévoles.

**La Mutuelle des Etudiants (LMDE)**, qui incite les jeunes à être acteurs de leur santé, propose aussi aux associations étudiantes des sessions de formations multithématiques (alcool, sexualité et risques auditifs), qui seront en outre l'occasion de vous familiariser à l'utilisation des outils de prévention

développés par la mutuelle. Bien sûr, son rôle n'est pas de culpabiliser les étudiants, mais au contraire de les sensibiliser et les responsabiliser aux problèmes liés à la santé par une démarche « d'informations par les pairs », permettant d'instaurer une proximité et une confiance du public.

## A la recherche de financements dédiés

Après avoir réfléchi à votre action, il s'agit maintenant de trouver l'argent pour la réaliser ! **Les financeurs « classiques » des associations étudiantes sont en général très sensibles aux démarches de prévention** : valorisez donc clairement cette dimension dans le dossier de présentation de votre événement. Vous pouvez ainsi solliciter votre université, qui dispose d'une enveloppe dédiée au financement des projets étudiants, le FSDIE (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes). Pensez également au dispositif Culture Action du CROUS, et aux collectivités territoriales (communes, communautés d'agglomérations, conseils généraux ou régionaux), qui sont d'ordinaire attentives aux projets qui participent à l'animation de leur territoire. Enfin, les services déconcentrés de l'État soutiennent également les initiatives associatives des jeunes, via les directions

départementales de la cohésion sociale et leur dispositif « Envie d'Agir ».

**Certains acteurs ont choisi de soutenir tout particulièrement les projets de prévention**, directement ou par l'intermédiaire d'une fondation. Ainsi, l'INPES (Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé) initie chaque année des appels à projets ciblés sur les actions de prévention et d'éducation à la santé, que vous pouvez découvrir sur leur site internet. La Fondation Macif peut également soutenir des projets s'inscrivant dans le champ d'action de la santé. Si votre projet de réduction des risques inclut un volet « lutte contre la violence routière », pensez en premier lieu au « Label Vie » : cet appel à projets, dont la procédure est simple et relativement rapide, peut allouer des subventions allant jusqu'à 800 euros. Vous pouvez également solliciter la fondation Norauto,



qui organise elle aussi un appel à projet annuel autour du thème de la sécurité routière. Au-delà de ces premières pistes, n'hésitez pas à consulter, sur [www.animafac.net](http://www.animafac.net), l'annuaire des partenaires des associations étudiantes, ainsi que celui des appels à projets : le centre de ressources du réseau effectue un travail de veille régulier afin de les mettre à jour et de les enrichir continuellement.

Enfin, **n'omettez pas les subventions en nature** : il est en effet relativement facile d'obtenir gracieusement du matériel de prévention, voire des kits d'action, auprès de préfectures, d'associations ou de mutuelles. Tout au long de ce petit guide, nous vous préciserons vers quels interlocuteurs il est possible de se tourner en fonction de la nature de votre projet.

## Responsabilités de l'organisateur d'événements : le mémento

### ■ *Respecter la réglementation en vigueur*

Lorsque l'événement organisé par votre association génère des flux financiers, il ne peut être considéré comme une soirée privée. Dès lors, vous devez :

✓ **vous assurer que la salle prévue pour votre manifestation est habilitée à**



**recevoir du public.** Sa capacité d'accueil doit de plus être supérieure à vos estimations les plus optimistes en termes de nombre de participants, afin de pouvoir, si nécessaire, organiser une évacuation d'urgence dans de bonnes conditions. La salle doit également disposer d'issues de secours en nombre suffisant, clairement signalées et déverrouillées en présence du public. Enfin, des extincteurs, appropriés aux risques et en bon état, doivent être disponibles, à l'intérieur comme à l'extérieur de la salle.

✓ **prévoir une assurance adaptée** : sachez que l'assurance « responsabilité civile » de votre association ne couvre pas forcément l'organisation de soirées. Contactez donc votre assureur pour lui présenter votre projet, et envisager une éventuelle extension de votre contrat. A la recherche d'un assureur ? La Ligue de l'Enseignement, partenaire historique d'Animafac, a conçu une

assurance spécialement adaptée aux associations étudiantes et à leurs activités particulières : retrouvez toutes les informations sur <http://etudiants.laligue.org>

✓ **réglez les droits d'auteurs à la SACEM.**

Vous prévoyez probablement de diffuser de la musique durant votre événement : vous devez donc faire une déclaration auprès de la délégation régionale de la SACEM, au moins 15 jours avant le jour J. Vous recevrez alors un contrat vous autorisant à utiliser les œuvres du répertoire de la SACEM, à retourner dûment complété et signé. Dans les 10 jours suivants la manifestation, il vous faudra retourner l'état des dépenses et des recettes de votre événement, joindre le programme des œuvres diffusées (nécessaire pour une bonne répartition des droits) et régler le montant des droits d'auteur dans le délai indiqué sur la note de débit. Le bon plan : si vous avez choisi de vous assurer auprès de la Ligue de l'Enseignement (voir ci-dessus), vous bénéficierez d'une réduction de 12,5% sur les droits SACEM.

✓ Si vous souhaitez vendre ou distribuer de l'alcool, **il vous faudra au préalable obtenir une autorisation de débit de boissons temporaires.** Une association peut en décrocher jusqu'à cinq par an. Votre demande doit être adressée

à la mairie de votre commune et la préfecture de police. A moins que vous n'organisiez votre événement dans un lieu disposant des licences appropriées (discothèques, salles de concerts,...), vous ne pourrez vendre ou distribuer que des softs et des boissons fermentées non distillées : vin, bière...

■ **Assurer la sécurité des participants**

✓ **Une équipe de surveillance** sera une aide précieuse, aux entrées et sorties de la salle, voire dans celle-ci. S'il est possible de mobiliser des bénévoles pour ce faire, les risques de dérapage sont nombreux. Mieux vaut donc rémunérer les services d'une société de sécurité professionnelle (indispensable dans le cas d'un événement d'ampleur !).



© Ludivine Bess

✓ Pour parer à toute éventualité, vous pouvez solliciter **la présence de pompiers, ou de secouristes de la Croix-Rouge ou de la Protection Civile**. C'est encore le plus sûr, mais c'est aussi moyennant finances. A minima, il faut pouvoir mobiliser, parmi vos bénévoles, des titulaires d'une formation aux premiers secours (PSC1). Vous souhaitez former les membres de votre équipe ? Une douzaine d'associations sont agréées pour délivrer ce type d'initiations, parmi lesquelles la Croix Rouge française, dont le catalogue de formations est disponible sur <http://www.croix-rouge.fr/>.

Enfin, dans tous les cas, prévoyez une boîte à pharmacie pour les petits soins d'urgence, la liste des pharmacies et médecins de garde, sans oublier les numéros qui peuvent sauver une vie (police, pompiers, SAMU).

*Vous souhaitez plus d'informations sur les aspects réglementaires ? Animafac peut vous faire parvenir un exemplaire du guide paru à la Documentation française : « soirée étudiante, la fête sans danger », auquel notre réseau a largement contribué. Email : [info@animafac.net](mailto:info@animafac.net)*



© L'oreille du Dauphiné

# **(Agir pour) réduire les risques auditifs**

**Mieux connaître les risques  
auditifs**

**Organisateurs d'événements :  
quelques règles à respecter**

**Le jour J : sensibiliser les  
participants**



## Mieux connaître les risques auditifs

La prévention des risques auditifs ? Pas certain que vous vous soyez forcément penché sur la question en préparant votre prochain événement... Remisez vos idées reçues au placard : vos grands-parents ne sont pas les seuls concernés par les lésions auditives ! **Si on ne ménage pas son capital auditif, aussi précieux que fragile, ces problèmes peuvent arriver à tout âge, progressivement ou brutalement, et s'avérer irréversibles.**

Le véritable danger pour votre système auditif (qui vous permet bien sûr d'entendre, mais aussi de communiquer, de détecter le danger et de garder l'équilibre : plutôt utile, donc !) ne vient pas tant du volume sonore que de la **dose de son**, c'est-à-dire du volume associé à un temps d'écoute. Les réactions provoquées par des expositions prolongées à de forts volumes sonores sont variées, d'autant plus que nous ne sommes pas tous égaux face au son : certaines personnes se révèlent en effet beaucoup plus sensibles que d'autres.

**Les conséquences peuvent donc être sans gravité** (troubles temporaires qui disparaîtront après une bonne nuit de sommeil, au calme) **ou irrémédiablement handicapantes** : surdité totale ou partielle, développement d'acouphènes

(bourdonnements ou sifflements entendus sans interruption) ou encore hyperacousie (intolérance au moindre bruit).

Pas de panique pour autant : en respectant quelques règles simples et en informant correctement les personnes qui prennent part aux événements de votre association, vous contribuerez largement à prévenir ces risques !

## Organisateur d'événement : quelques règles à respecter

Lorsque votre association organise une soirée étudiante, un concert ou un festival, vous êtes responsable de la « sécurité auditive » de votre public. **Vous devez donc respecter la réglementation en vigueur pour les lieux musicaux** : le décret du 15 décembre 1998 limite le niveau sonore à 105 décibels [dB(a)] en tout point accessible au public. Si certaines salles sont équipées d'un limiteur acoustique, qui maintient le niveau sonore sous un seuil préétabli, vous devrez, dans le cas contraire, vous assurer du respect de cette norme. Plusieurs hypothèses :

✓ **Vous embauchez un technicien du spectacle pour gérer la sonorisation de la soirée** : les professionnels connaissent

parfaitement la réglementation, et se doivent de la respecter. Il reste toutefois essentiel d'échanger avec votre prestataire sur ce sujet, et de lui rappeler l'importance qu'attache votre association au respect de ce point de la législation. Le contrat de travail que vous rédigerez doit de plus mentionner que le salarié s'engage à respecter la réglementation en termes de volume sonore.

✓ **Très souvent, c'est un bénévole de l'association qui arbore la double casquette de DJ / sonorisateur.**

Pas de négligence pour autant ! Si votre association n'organise que ponctuellement des soirées, commencez par faire jouer le système D et essayez de vous faire prêter un sonomètre auprès d'une association culturelle amie. Si vous avez vocation à répéter régulièrement ce type d'événements, direction le magasin de sono le plus proche : les premiers prix, pour un sonomètre, débutent à 80 euros. De plus, pourquoi ne pas proposer à d'autres associations de votre campus de

mutualiser cet achat ? Au-delà du réglage du volume sonore, pensez également à respecter une autre règle de base : **entourer de barrières les enceintes de la sono**, afin que personne ne puisse s'y coller tout ou partie de la soirée ! Enfin, en tant qu'organisateur d'événements, votre responsabilité ne s'arrête pas au seul public : **vous devez également protéger l'audition de vos bénévoles et éventuels salariés**. Il est donc indispensable de mettre à leur disposition des protections auditives adaptées (type bouchons d'oreille) et de vous assurer qu'elles soient utilisées !

**Le jour J : sensibiliser les participants !**

Acteur éthique et responsable (oui, oui, c'est de vous dont il s'agit !), pourquoi ne pas mener, sur le lieu de votre manifestation, **une action de sensibilisation aux risques auditifs** ? Une petite équipe de bénévoles peut ainsi distribuer aux participants des flyers prodiguant quelques conseils de base en la matière : s'éloigner des sources sonores, faire des pauses régulières (30 mn toutes les 2h ou 10 mn toutes les 45 mn, à l'extérieur ou dans une zone calme), porter des bouchons d'oreilles en cas d'inconfort et de douleur, consulter rapidement un médecin en cas



© Raduca Teodora Popescu

de troubles auditifs persistants, ... Vous pouvez également mettre ces bouchons à disposition de ceux qui le souhaitent durant la soirée. Évitez alors la formule du libre service : par expérience, les gens ont tendance à se servir par poignées, et vos stocks sont dévalisés en quelques minutes ! Indiquez plutôt, via quelques affiches placées en évidence, qu'il est possible d'en retirer une paire au bar. Si l'initiative vous intéresse, **plusieurs associations peuvent vous accompagner dans sa réalisation :**

✓ **AGI-SON**, qui mobilise le secteur professionnel des musiques actuelles et amplifiées dans le cadre de la réflexion et de la mise en œuvre de moyens de prévention, de formation, d'éducation et d'information en matière de gestion sonore, organise chaque année une campagne nationale de prévention des risques sonores. L'association édite à cette occasion des **affiches et des flyers, qui peuvent être mis gracieusement à disposition de votre association**, ou encore être téléchargés pour être imprimés par vos soins ici : [www.agi-son.org/spip.php?article174](http://www.agi-son.org/spip.php?article174)

**Agi-Son se procure également des stocks de bouchons en mousse dont vous pourrez bénéficier.** Besoin d'un approvisionnement plus important ?

AGI-SON a négocié des tarifs préférentiels pour les bouchons d'oreille, dont vous pouvez profiter même sans être adhérent. Enfin, les relais de l'association peuvent également organiser, à votre demande, une courte formation à l'attention des bénévoles de votre asso, afin qu'ils aient toutes les billes pour mener une action de prévention pertinente et efficace ! Vous trouverez le contact du relais AGI-SON de votre région sur le site : [www.agi-son.org](http://www.agi-son.org).

✓ Sur le site de **Techno +**, une association de santé, **vous pouvez télécharger gratuitement des flyers de sensibilisation** relatifs à différents risques, parmi lesquels les risques auditifs : [www.technoplus.org/bibliotheque/documents/246.pdf](http://www.technoplus.org/bibliotheque/documents/246.pdf). Vous pouvez également faire le choix de commander ces flyers à l'association, pour une somme raisonnable.

✓ Enfin, **la Mutuelle Des Étudiants** se mobilise également autour de la prévention de l'audition. N'hésitez pas à les contacter afin de savoir s'ils peuvent vous faire parvenir du **matériel de campagne**, ou même **animer un stand de prévention sur votre événement**.

*Merci aux associations RIF (réseaux en Ile-de-France) et AGI-SON, dont l'expertise nous a été précieuse pour la rédaction de cette fiche pratique !*

# **(Agir pour) réduire les risques liés à l'alcool**

**Alcool : une image sociale très  
positive ... mais des prises de  
risques importantes**

**Trucs et astuces pour limiter les  
risques en soirée**

**Faire de la prévention alcool  
sans saouler**

**Des animations qui remplacent  
la boisson**



## Alcool : une image sociale très positive ... mais des prises de risques importantes !

Avec 12,9 litres d'alcool pur par an et par habitant de plus de 15 ans, **la France est un des pays où la consommation d'alcool est la plus élevée au monde**. Alors que l'alcoolisme y est la quatrième cause de mortalité, la vision de l'alcool reste pourtant très positive dans l'hexagone, notamment chez les jeunes. Ainsi, une enquête menée par la LMDE révèle que 75 % des étudiants associent alcool et fête, 58 % alcool et convivialité, 37 % alcool et plaisir, 34 % alcool et détente. Pour beaucoup, parce qu'il permet de « vaincre sa timidité », de « se détresser » ou encore de « se lâcher », une (bonne) dose d'éthanol reste donc un ingrédient indispensable à la réussite d'une soirée ...

Pas facile, dans ce contexte, de parler de prévention sans passer pour un rabat joie moralisateur et voir sa côte de popularité s'effondrer ! Pourtant, la face B de l'alcool est beaucoup moins rose : **son absorption excessive, en progression ces dernières années, est à l'origine de nombreuses prises de risques**. Première d'entre elles, sans doute la plus connue et reconnue de la gent estudiantine : les accidents de la route au retour de soirée. Plus de 50% des 15-24 ans tués sur les routes décèdent

dans les nuits de vendredi à dimanche, réputées les plus festives de la semaine. Mais la liste des dérives éthyliques ne s'arrête pas là : bien que plus rarement évoqués, les violences, viols, rapports sexuels non protégés, malaises et comas constituent également des dangers réels. Sans compter qu'à plus long terme, dépendances et sérieux problèmes de santé sont également au rendez-vous ...

Convaincu de la nécessité de préserver le foie et autres fonctions vitales de vos camarades, vous vous demandez toutefois comment ne pas gâcher la fête et perdre votre titre du meilleur organisateur de soirée ? Suivez le guide ...

## Trucs et astuces pour limiter les risques en soirée

**Chapitre 1 : la théorie.** L'OMS (organisation mondiale de la santé) recommande de **ne pas dépasser 4 verres d'alcool par soirée et par personne**. Évidemment, la règle ne vaut pas pour les participants amenés à prendre le volant au retour ! Eux opteront uniquement pour les délicieux cocktails sans alcool que vous aurez prévus.

**Chapitre 2 : la pratique.** Malgré son intitulé peu vendeur, la charte « comportements à risques et addictions en milieu étudiant », produite par la Conférence des Grandes

Écoles, pourra vous être précieuse. Elle liste en effet **une série de bonnes pratiques** dont vous pourrez vous inspirer, parmi lesquelles :

- ✓ Vendre l'alcool par le biais de tickets préalablement achetés, donnant droit à 4 verres d'alcool maximum, le ticket étant poinçonné chaque fois que les noctambules commandent une consommation.

- ✓ Mettre de l'eau et de la nourriture gratuitement à disposition tout au long de la soirée.

- ✓ Vendre moins cher les boissons non alcoolisées, ou, mieux, mettre en place un open soft.

- ✓ Former l'équipe d'organisation de la soirée : les animateurs doivent être vigilants afin de détecter au plus tôt les personnes ayant un comportement excessif, qu'ils inviteront à se reposer dans une salle dédiée. Les barmen ont évidemment un rôle clé : pas question de servir un verre d'alcool à quelqu'un qui paraîtrait déjà éméché !

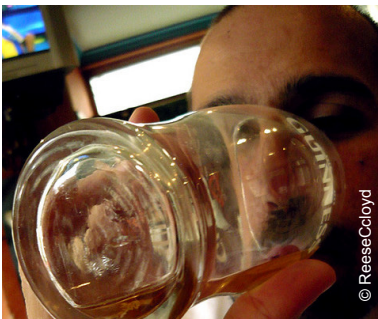
- ✓ Anticiper les retours des participants. Vous pouvez prévoir des taxis ou des navettes, ou encore mettre en place un dispositif « conducteur sobre » (qu'on

vous détaille dans la fiche pratique agir pour la sécurité routière).

Enfin, vous pouvez également choisir d'opter pour une « soirée 100% sans alcool », à l'instar de celles régulièrement organisées par l'association Voiture & Co : n'hésitez pas à les contacter, ils vous livreront avec plaisir la recette de leurs « Cleans Parties » !

### Faire de la prévention alcool sans saouler

Organiser la régulation de la consommation d'alcool des participants à votre soirée est un bon début. Au-delà, il s'agit aussi de **responsabiliser chacun d'eux, en intégrant un volet « sensibilisation » à votre événement**. Mais sensibiliser sans agacer les personnes venues faire la fête, cela s'apprend ! Différents acteurs, à commencer par votre serveur, Animafac, vous proposent des sessions



© ReeseColoyd

de formation à l'issue desquelles la prévention des risques n'aura plus aucun secret pour vous. Rendez-vous en **page 7** pour en retrouver la liste détaillée.

Bien sûr, pour mener à bien votre action de prévention, un peu de matériel vous sera nécessaire le jour J. Il est très facile de s'en procurer pour un coût modique auprès d'acteurs engagés sur les questions de santé :

- ✓ Les flyers de Techno +, qui distillent 10 conseils pour réduire les risques, peuvent être commandés auprès de l'association ou encore téléchargés sur leur site internet. [www.technoplus.org](http://www.technoplus.org)

- ✓ La LMDE a développé un plan prévention alcool spécifique et peut également mettre à votre disposition **différents outils**, comme des éthylotests, des réglettes d'auto-évaluation de la consommation, des simulateurs d'alcoolémie, des lunettes de mise en situation. Les dépliants et guides sont téléchargeables sur [www.lmde.com](http://www.lmde.com), volet *action de prévention*. De plus, elle a développé une application iPhone ALCOOTEST, permettant à l'utilisateur d'obtenir une estimation en temps réel de son taux d'alcool dans le sang, et surtout de l'heure à laquelle il est susceptible de reprendre le volant sans courir aucun risque.

- ✓ Sur le site de l'association Entreprises & Prévention (qui réunit les principales entreprises du secteur des vins, bières et spiritueux !) vous pourrez également commander, parfois gratuitement, des flyers, des affiches, mais aussi deux kits d'animation proposant des jeux adaptés au cadre des soirées.

### Des animations qui remplacent la boisson

Enfin, pour réussir à créer de l'ambiance sans avoir recours au classique subterfuge de l'alcool, **peaufinez les animations** ! Toute une série d'activités ludiques peuvent être imaginées pour aider chacun à se sentir à l'aise et à s'amuser : soirées à thèmes, concours de danse ou karaoké, speed dating ... A court d'inspiration ? N'hésitez pas à piocher de bonnes idées du côté des Cleans Parties, où de nombreuses animations permettant de rehausser son estime de soi sont proposées : coiffure, maquillage, massage, etc. Côté adrénaline, on propose aux étudiants des combats de sumo (en costume, pas besoin de prendre 100 kilos pour participer), des rodéos sur une vachette montée sur roue façon bar texan, etc. Pour la fête, des DJ et concerts live sont prévus. De quoi convaincre jusqu'aux plus réticents qu'il est possible de passer une bonne soirée sans une goutte d'alcool !

# **(Agir pour) la sécurité routière**

**Protéger une population à risque**

**Solliciter une association spécialisée  
dans la sécurité routière**

**Organiser sa propre action de  
sécurité routière**



## Protéger une population à risque

Peur de plomber l'ambiance, de n'intéresser personne, voire de passer pour le sermonneur de service ... Autant de raisons qui peuvent éteindre votre motivation à organiser une action de sécurité routière durant vos événements. Un coup d'œil aux statistiques ci-dessous devrait cependant vous convaincre qu'il est indispensable d'agir !

Primo, **la violence routière reste la première cause de mortalité chez les jeunes.**

Secundo, alors que le nombre global de morts sur les routes diminue chaque année, les 18-24 ans ne bénéficient pas de ces progrès et sont chaque année plus nombreux à être victimes d'accidents. Alors qu'ils ne représentent que 9% de la population, ils constituent 21% des tués et 22% des blessés.

Tertio, plus de la moitié des décès de jeunes dans un accident de la route se produit durant les week-ends et jours fériés, l'alcool et autres substances moins licites étant bien souvent en cause ! Autrement dit, **soirées étudiantes, festivals et boîtes de nuit constituent les environnements les plus à risque pour les jeunes.** Pour éviter que la fête ne

se termine mal, il est donc indispensable que chaque organisateur de soirées ait le réflexe de prévoir une opération permettant d'assurer une reconduite sûre des noctambules.

Déterminé à persuader vos invités que « celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas » ? Pour les détails pratiques, suivez le guide !

## Solliciter une association spécialisée dans la sécurité routière

Plusieurs associations de jeunes ont décidé de lutter fermement contre le fléau de la violence routière. Usant de leur capacité d'innovation, elles ont mis sur pied **différentes initiatives permettant de réduire les risques d'accidents au retour de soirées sans casser l'ambiance ni faire fuir les participants** ! Si vous les contactez suffisamment en amont, elles pourront probablement intervenir sur votre événement et gérer de A à Z le volet prévention routière de votre événement.

✓ **Avenir Santé** est une association qui mobilise des jeunes pour mener des actions de sensibilisation, sans tabou et sans morale, sur les prises de risques : accidents de la route bien sûr, mais aussi tabac, alcool, cannabis, IST,... Pour réduire

le nombre de jeunes tués sur les routes, ils ont créé **l'opération « Anti-Cartons »**. S'ils sont disponibles pour intervenir lors de votre événement, ils débarqueront en équipe : pas moins de 4 à 9 bénévoles par action, tous formés à la sensibilisation en milieu festif ! Évidemment, la moindre des choses est d'être accueillant à leur égard, et de ne pas les considérer comme de la main d'œuvre gratuite. Dès le début de la soirée, les membres de l'équipe d'Avenir Santé accueilleront les participants à l'entrée, et remettront des bracelets « fêtards responsables » aux conducteurs désignés. Puis, toute la nuit, ils rencontreront les noctambules sur leur stand. Grâce à de nombreux outils (jeux, logiciel simulateur d'alcoolémie, lunettes reproduisant un état d'ébriété, etc.), ils tenteront d'informer chacun sur les prises de risques, et faire prendre conscience des effets des produits consommés, de manière interactive et décontractée. Enfin, à l'heure de la fermeture, ils agiront en « réduction des risques », en essayant de trouver des solutions pour ceux qui ont trop consommé (raccourci, taxi, co-voiturage... ). Tous les contacts des antennes régionales d'Avenir Santé sur le site [www.avenir-sante.com](http://www.avenir-sante.com).

✓ **La Route des Jeunes** : tenaces, motivés et impliqués, les bénévoles de La Route des Jeunes se bougent pour faire mentir



les chiffres morbides des accidents de la route. L'association a 10 ans d'actions de sensibilisation derrière elle, et bien que le bureau national ait dû fermer ses portes après une décennie d'intense activité, la section régionale PACA a repris le flambeau. Si les territoires d'intervention privilégiés de l'association sont les départements du Var et des Bouches du Rhône, elle peut également monter une opération « **Une nuit pour la Vie** » (dont le mode opératoire est assez similaire à celui d'Avenir Santé) ailleurs sur le territoire, à condition d'être prévenue 3 mois à l'avance au minimum. Pour plus de détails sur les actions menées par la Route des Jeunes PACA, rendez-vous sur le site [www.laroutedesjeunes.org](http://www.laroutedesjeunes.org).

✓ **La LMDE**, anime également tout au long de l'année des villages sécurité routière, accompagnés de sensibilisation autour de la consommation d'alcool et de drogues au volant.

## Organiser sa propre opération de sécurité routière

La capacité de ces structures n'étant bien sûr pas infinie, vous serez peut-être amené à monter par vous-même votre action de sensibilisation. En réutilisant les recettes des experts précités, et muni de nos précieux conseils, la mission n'a rien d'impossible !

Première étape : **recrutez et formez une dizaine de bénévoles**. Il est essentiel de largement préparer cette initiative avec eux, non seulement pour répartir clairement les tâches au sein de l'équipe, mais aussi pour les informer correctement sur le message à faire passer, afin qu'ils soient capables de tenir un discours clair, juste et efficace.

Il vous faudra ensuite **vous procurer l'équipement nécessaire** : éthylotests, tee-shirt pour les membres de l'équipe, cadeaux à distribuer (sous-bocks, portes-clés, etc.), dépliants d'information,... Tous ces éléments peuvent être obtenus facilement et gratuitement, à condition de vous y prendre à l'avance :

✓ la Prévention Routière fournit des kits pour l'animation d'opérations « capitaine de soirée », qui peuvent être commandés sur son site.

✓ Les préfetures proposent parfois des kits d'animation comprenant des affiches, des post-its « revenir en vie », des tatoos « Sam », des T-shirts, des éthylotests, des quizz...

✓ Les mutuelles, comme la LMDE, la MAIF, la Macif proposent, au cas par cas, de fournir gracieusement quelques éthylotests ou d'être partenaire de vos opérations : [www.lmde.fr](http://www.lmde.fr), [www.maif.fr](http://www.maif.fr), [www.macif.fr](http://www.macif.fr).

✓ L'association Prévention MAIF, via ses antennes départementales, peut vous aider dans vos actions de prévention en vous prêtant du matériel et en vous expliquant son fonctionnement : lunettes de simulation d'alcoolémie, réactiomètre [appareil qui contrôle le temps de réaction et indique la distance de freinage nécessaire], ou encore logiciel qui permet de simuler un taux d'alcoolémie à partir de critères tels que le poids, le sexe, la



consommation...L'association a également créé une exposition de 12 panneaux, « La bonne conduite », qui illustre les risques liés à la vitesse, le manque de vigilance et la conduite sans permis tout en sensibilisant à la situation des usagers les plus fragiles (motos, cyclos, vélos et piétons). Pour toute demande de prêt de l'exposition ou de matériel, vous pouvez contacter l'antenne départementale la plus proche de chez vous (coordonnées disponibles sur [www.prevention.maif.fr](http://www.prevention.maif.fr)).

Ne négligez pas non plus **la préparation de votre stand** ! Son emplacement est stratégique : il doit être placé à l'entrée, de façon visible, bref incontournable pour tous les arrivants. Mettez sur sa décoration afin de « casser » le côté austère : Animafac met gratuitement à votre disposition une exposition d'affiches de sécurité routière réalisées par de jeunes créateurs. N'hésitez pas à la commander sur notre

site [www.animafac.net](http://www.animafac.net). Outre le stand, il faudra également que les bénévoles puissent être repérés facilement dans la foule. Vous pouvez adopter l'option classique : des tee-shirts un brin flashy pour tout le monde. Ou vous la jouer un peu plus décalé : déguisements amusants, chapeaux...

Il est par ailleurs important de prévoir des avantages en nature pour les conducteurs désignés : prévoyez dans votre budget quelques softs gratuits et des entrées à l'œil pour ceux qui accepteront de vous confier leurs clés !

Pour conclure, pensez à **organiser le retour des bénévoles chez eux**, ou à leur proposer un lieu où dormir à proximité de la fête. Il serait tout de même absurde que l'un d'eux ait un accident de voiture sur le retour, épuisé par une nuit passée à sensibiliser son prochain sur la sécurité routière !



**(Agir pour)  
La prévention du Sida  
et des IST**

**Des comportements de prévention à  
renforcer**

**Alcool et drogue = multiplication des  
pratiques sexuelles à risques**

**Des bénévoles formés, qui renvoient  
vers des experts si nécessaire**

**Un stand amusant et attractif**



## Des comportements de prévention à renforcer

En France, environ 120 000 personnes vivent avec le virus du sida, et **6 à 7000 personnes découvrent chaque année leur séropositivité**. La maladie touche désormais des catégories de la population qui étaient jusqu'alors plus épargnées : ainsi, si les femmes ne représentent que 20% des cas de sida depuis le début de l'épidémie, leur proportion dans les nouvelles contaminations atteint aujourd'hui plus de 42%. Précisons encore qu'en 2007, 60 % des personnes ayant découvert leur séropositivité ont été contaminées lors de rapports hétérosexuels, 38 % lors de rapports homosexuels et 2 % avec l'usage de drogues injectables.

Au-delà du seul VIH, **les Infections Sexuellement Transmissibles (IST)**, qui désignent également les hépatites B et C, l'herpès, la blennorragie, les chlamydioses, la syphilis, etc. **sont en progression depuis quelques années**. Une seule solution pour stopper cette évolution : l'utilisation du préservatif ! Or, même si l'usage de celui-ci s'est banalisé dans l'ensemble de la population, on constate ces dernières années **un début de désengagement face aux comportements préventifs chez les 18-25 ans**. Plusieurs facteurs peuvent

expliquer ces prises de risques : les jeunes ont, en grande majorité, débuté leur vie sexuelle après l'apparition des trithérapies, ce qui les conduit parfois à penser que le SIDA est une maladie avec laquelle il est possible de bien vivre. Le sentiment de ne pas être concerné, d'invulnérabilité, des difficultés d'affirmation de soi, la crainte du regard de l'autre, ou encore l'opposition au discours des adultes, perçu comme moralisateur, influencent également les comportements vis-à-vis du préservatif.

## Alcool et drogue = multiplication des pratiques sexuelles à risques !

Les soirées, ou tout autre événement festif durant lesquels les consommations d'alcool et de drogues sont fréquentes, constituent des moments où le risque est maximum. Sous l'effet déshinibant de ces substances, il est beaucoup plus fréquent de se laisser aller à une relation sexuelle non protégée : angoisse assurée le lendemain ! D'où l'importance de mener une action de sensibilisation durant votre manifestation. D'autant qu'on sait que **les relais d'information « de proximité » sont les plus efficaces** : des jeunes se sentiront souvent plus à l'aise pour parler de sexualité, oser poser des questions qui peuvent parfois sembler taboues, avec d'autres jeunes. Étudiants Contre le Sida, association intervenant dans le

champ de la prévention santé de manière participative, insiste particulièrement sur cette dimension : l'essentiel est de « ménager un espace de dialogue, d'échange... qui aille bien au-delà de l'apport de connaissances ou la recherche d'une « conviction » acquise à coup de slogans fracassants ».

### **Des bénévoles formés, qui renvoient vers des experts si nécessaire**

Agir contre le Sida ne s'improvise pas : il est indispensable que les bénévoles soient correctement formés en amont et disposent d'informations fiables sur la maladie, afin de ne commettre aucune erreur dans le message qu'ils délivrent. Les fausses croyances et idées reçues sur les modes de transmission du VIH, ou sur les méthodes de prévention, engendrent en effet des comportements inadaptés et risqués. Ainsi, une enquête menée en 2004 par l'Observatoire Régional de la Santé en Ile de France révèle que 15% de la population pense qu'il est efficace, pour se protéger du sida, de se laver après l'acte sexuel, 21% que le sida se transmet par les piqûres de moustiques, et 16% dans les toilettes publiques ! Il est également souvent utile de rappeler que mettre deux préservatifs l'un sur l'autre ne renforce pas la protection (au contraire, cela augmente les risques de déchirure !), ou

encore que la fellation et le cunnilingus, sans protection, comportent des risques.

**Plusieurs structures peuvent vous être d'un précieux secours pour briefer les bénévoles et leur apporter les compétences nécessaires.** La LMDE ou Avenir Santé peuvent ainsi vous proposer des sessions de formations, qui aborderont tant les questions de fond (connaissances sur le sujet) que de forme (comment parler de maladies sans faire fuir tout le monde). Les Centres Régionaux d'Information et de Prévention du Sida (CRIPS) peuvent également être sollicités. Toutefois, même formés, les bénévoles ne sont pas des experts : pour répondre à des questions pointues, ou pour un accompagnement plus poussé, **il reste indispensable d'orienter les personnes vers des professionnels**, au sein de lieux ressources (centres de dépistage, planning familiaux, associations, hôpitaux, numéros d'appels).

### **Un stand amusant et attractif**

Comme d'habitude, vous devrez vous préoccuper de vous procurer les outils indispensables à toute action de prévention. Tout d'abord, **des préservatifs** : là encore, la LMDE sera votre alliée ; au-delà des capotes, la mutuelle dispose de dépliants et de guides spécialisés.

Vous pouvez également passer une commande gracieusement auprès de votre ARS (Agence Régionale de Santé), en contactant le service des actions santé publique et prévention. Enfin, si votre événement est d'une certaine ampleur, pourquoi ne pas nouer un partenariat avec une marque de préservatif ?

Viennent ensuite **les affiches, brochures et autres flyers**. A Paris, le Kiosque Info Sida mettra à votre disposition une riche documentation. Quelque soit votre géolocalisation, vous pouvez également vous rendre sur le site de l'INPES : il dispose d'un large catalogue en ligne proposant des documents d'éducation à la santé, classés par thème et par population cible. Il est possible de télécharger et d'imprimer soi-même ces outils, ou encore de les commander, l'impression et les frais d'envoi étant totalement pris en charge par l'institut. L'association étudiante TABOO, de l'ENSTA, a également réalisé un quizz instructif grâce auquel chacun peut faire le point sur ses connaissances en matière d'IST. Évidemment, il ne suffit pas de déposer des préservatifs et des brochures sur une table pour réussir son action de prévention ! **Le succès de votre opération dépendra largement du dynamisme de vos animateurs**. Quelques règles d'or : sourire, être décontracté et si possible



©tomb1

amusant, aller vers les participants plutôt que d'attendre sans bouger derrière son stand, ne pas les aborder à coups de phrases chocs, moralisatrices et tragiques ... Autre point essentiel : être soi-même à l'aise avec les questions de sexualité : si vous piquez un fard dès qu'on vous parle de fellation ou de sodomie, votre interlocuteur craindra probablement de vous choquer en vous posant une question « hard » ! Enfin, misez sur une animation ludique qui vous permettra d'attirer le chaland.

**Le jeu de la « Magic Box »** remporte en général pas mal de succès. Le principe : un gode est enfermé dans une boîte, où seules les mains peuvent passer. Chaque participant essaie alors de mettre un préservatif « dans le noir » en un minimum de temps [qui est chronométré]. Des lots loufoques sont remis à chacun et le gagnant se voit remettre un « Certificat professionnel d'enfilage préventif ». De quoi frimer durant le reste de la soirée ...

notes

**Ce guide fait partie d'une collection à l'attention  
des porteurs de projets étudiants.  
Ont déjà été publiés :**

**Donner corps à une idée**, le guide du porteur de projet

**Agir pour l'environnement**

**Invitation au départ**, guide de la mobilité internationale étudiante

**Agir pour le commerce équitable** (en partenariat avec Étudiants  
et Développement et Equiterre)

**L'accueil des étudiants étrangers**

**L'économie sociale à portée de main**

**Organiser des événements dans le cadre de la Semaine  
de la Solidarité Internationale** (en partenariat avec Étudiants  
et Développement)

**Organiser un festival culturel**

**Financer son projet à Paris**

**Associations durables : comment éco-responsabiliser  
ses pratiques associatives ?**



23, rue Dagorno - 75012 Paris  
Tel. 01 42 22 15 15 - Fax 01 42 22 53 15  
info@animafac.net  
**www.animafac.net**

## Associations responsables

Comment réduire les risques lors d'événements festifs ?

Edité par Animafac, en partenariat avec la Prévention MAIF, la LMDE et la Délégation à la sécurité et à la circulation routières, le présent livret se veut un outil d'aide à l'engagement étudiant.

Organisateur d'événements ou de soirées étudiantes, vous trouverez dans ce guide tous les conseils et les contacts utiles pour monter des actions de prévention des risques sans pour autant gâcher la fête !

